

Bordeaux, le 5 juillet 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION LOGEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE S'ENGAGENT ENSEMBLE POUR DEVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTEE AUX BESOINS DES TERRITOIRES ET DES SALARIES QUI Y RESIDENT**

**Philippe DEJEAN et Jean-Pierre DELIGEY**, respectivement Président et Vice-président du Comité Régional Action Logement Nouvelle-Aquitaine, **Laurence ROUEDE et Philippe GRALL**, respectivement Présidente du Conseil d'Administration et Directeur Général de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, ont signé le 5 juillet 2018 une convention actant une collaboration renforcée pour développer des actions communes au service des projets des collectivités sur le périmètre d'intervention de l'EPF de Nouvelle-Aquitaine.

Depuis plusieurs mois déjà l'EPF de Nouvelle-Aquitaine et Action Logement, deux acteurs essentiels de la production de logements en Nouvelle-Aquitaine apportent conjointement leur soutien aux projets structurants sur le périmètre d'intervention de l'EPF de Nouvelle-Aquitaine. Pour sécuriser le parcours résidentiel et professionnel des salariés, l'EPF et Action Logement se donnent pour priorité d'articuler leurs interventions dans le domaine du développement économique solidaire et durable de l'habitat. La convention partenariale a pour objet de déterminer, sur quatre ans, les actions communes pouvant être envisagées et les engagements réciproques qui en résultent.

Cette action commune s'illustrera particulièrement au travers de la mise en œuvre de deux des priorités d'intervention que l'Etat a fixé aux deux parties :

- Mettre en œuvre le programme « Action Cœur de ville » pour les communes qui bénéficient de l'opération de revitalisation territoriale, par une intervention permettant la remise sur le marché de logements intermédiaires rénovés et mis aux normes permettant l'accès au logement des salariés.
- Garantir l'équité d'accès au logement et l'équilibre du peuplement, par la mobilisation foncière, le financement et la construction de logements sociaux.

#### A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - [www.visale.fr](http://www.visale.fr) - @ActionLogement

#### A PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE

L'Établissement Public Foncier (EPF), créé en tant qu'EPF de Poitou-Charentes par décret n° 2008-645 du 30 juin 2008, est devenu EPF de Nouvelle-Aquitaine (EPF NA) par décret modificatif n° 2017-837 du 5 mai 2017 et compétent désormais sur 10 départements sur 12 (Région Nouvelle Aquitaine hors Landes, Pyrénées Atlantique et Agglomération d'Agen) de la Région.

L'EPF est un outil de l'Etat d'action forte sur les territoires, car il permet d'impulser une réflexion et une action très concrète et opérationnelle en faveur de projets de revitalisation du territoire des élus, de développement de l'offre de logements notamment de logements sociaux, de développement économique, d'appui à la préservation ou au développement de l'emploi, mais aussi d'aide à la redynamisation des villes moyennes et aux centres-bourgs.

Par l'intervention concrète de l'EPF de Nouvelle-Aquitaine pour la réhabilitation et le développement du parc résidentiel, l'EPF contribue à la mixité et à la diversification de l'offre d'habitat en permettant d'accroître l'offre de logement social ou intermédiaire. En 2017, c'est ainsi plus de 20,40 M € qui ont été mobilisés par l'EPF pour développer l'offre résidentielle sur son territoire, qui permettront la construction de 653 logements, dont 267 logements en faveur des communes déficitaires en logements sociaux.

De manière très simple, et à la demande des collectivités locales sur les 10 départements de la zone de compétence, l'EPF s'engage massivement pour mobiliser, libérer et produire du foncier dans les zones tendues, les villes moyennes, comme les centres bourgs en zone rurale, identifie les fonciers qui correspondent à la localisation des besoins en logement des salariés signalés par les entreprises à Action Logement. Ces fonciers feront ensuite très rapidement l'objet de programmes de construction lancés par des opérateurs (bailleurs ou promoteurs) identifiés avec Action logement pour permettre la production d'une offre de logements social pour les salariés.

L'EPF est très attentif à la répartition de son action sur le territoire. Ces programmes de logement pourront autant concerner des projets sur Bordeaux Métropole, Limoges Métropole, comme des agglomérations ou villes moyennes autour de Cognac, Angoulême, Ussel, Brive, Guéret, Marmande, Nérac, Châtelleraut, Niort, Libourne, La Réole, Saintes ou Royan de manière très immédiate.

Plus d'informations sur : [www.epfna.fr](http://www.epfna.fr)

#### CONTACTS PRESSE

##### Action Logement

Communication Nouvelle-Aquitaine : Virginie Bardon-Roy : 06 77 83 82 55 - [virginie.bardonroy@actionlogement.fr](mailto:virginie.bardonroy@actionlogement.fr)

##### Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine

Philippe GRALL, Directeur Général Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle-Aquitaine - 06 64 43 96 97